BTS INSCRIPTIONS SESSION 2016 ACADEMIE DE RENNES

A l'attention des candidats **individuels** ou inscrits en centre de **formation à distance** domiciliés en **Bretagne**

1. **Les pré inscriptions** se font par **internet** du **13 octobre** (10h) au **13 novembre** 2015 (17h)

http://www.ac-rennes.fr

Rubrique : Examens – Diplômes - VAE / Post bac / BTS – s'inscrire

Vous suivez alors la procédure indiquée sur l'application d'inscription, écran après écran, (la note aux candidats –en ligne sur le site- peut vous permettre d'avoir des informations complémentaires)

Si vous êtes un ex candidat de la session 2015 inscrit dans l'académie de Rennes : saisissez votre numéro candidat (0 318 ou 0518…….) figurant sur le relevé de notes de la session 2015, cela vous permettra l'accès aux renseignements enregistrées lors de la session précédente (identification, bénéfices ou dispenses de notes…).
Ceci est également valable dans le cas où la spécialité de votre BTS est rénovée.

Soyez vigilants sur les informations relatives votre état civil (merci de préciser le nom d'usage ou nom d'épouse pour les femmes mariées) ; indiquez vos prénoms si vous en possédez plusieurs.
Vous pourrez modifier votre inscription jusqu'à la fermeture du serveur.

2. Dès que vous avez validé votre inscription, **une confirmation d'inscription** vous est transmise par mél : VOUS DEVEZ L'IMPRIMER.

3. Vous devrez retourner cette confirmation d'inscription (éventuellement corrigé) **par la poste** , signé et accompagné des pièces justificatives demandées pour **le 18 novembre 2015** , cachet de la poste faisant foi, à la Division des Examens et Concours de Rennes sous peine d'annulation de votre inscription.

Conservez précieusement une copie de la confirmation.

Les référentiels des BTS sont disponibles sur le site du Ministère : https://www.sup.adc.education.fr/btslst/

Division des Examens et Concours-DEXACO
Service des BTS
13 boulevard de la Duchesse Anne
CS 24209
35042 RENNES Cedex
Ce.dexaco2@ac-rennes.fr

PIÈCES Á JOINDRE Á LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION

A l'attention des candidats **individuels** ou inscrits en centre de **formation à distance** domiciliés en **Bretagne**

Rappel : retour impératif pour le **18 novembre 2015** le cachet de la poste faisant foi.

Pour tous les candidats :

- 2 timbres postaux autocollants à validité permanente (pour lettre jusqu'à 20 gr) ;
- 1 vignette autocollante à 4€53 pour l'envoi du diplôme en recommandé ;
- - S'il y a lieu : attestation de dispense d'épreuve (VAE) délivrée par le Rectorat pour les candidats salariés ayant fait valider leurs acquis de l'expérience ;
- S'il y a lieu : attestation d'aménagement de formation (candidats scolaires) ou de positionnement (candidats de la formation professionnelle continue).

Pièces justificatives selon la catégorie du candidat à laquelle vous appartenez :

INSCRIPTION	**JUSTIFICATIFS Á FOURNIR**
Candidats déjà inscrits à une session précédente	copie du dernier relevé des notes obtenues au BTS
Candidats scolaires (formation initiale) inscrits dans un enseignement á distance année scolaire 2014-2015	certificats de scolarité des 1ères et 2èmes années de formation BTS
Candidats formation continue en enseignement á distance année scolaire 2014-2015 Vous suivez une préparation au diplôme par un établissement d'enseignement à distance : Soit de 600 heures : car vous êtes titulaire d'un diplôme classé au niveau III ou vous avez accompli la scolarité complété y conduisant. Soit de 1 100 heures : car vous êtes titulaire d'un diplôme classé ou homologué au niveau IV ou vous avez accompli la scolarité complète y conduisant. Soit de 1 500 heures car vous n'êtes pas titulaire d'un diplôme de niveau III ou IV ni d'un niveau supérieur	-attestation de formation (avec mention du nombre d'heures) -copie du (des) contrat(s) de professionnalisation -copie du (des) diplôme(s) classé(s) niveau III (bac + 2) ou d'une attestation de formation durant 2 ans après le baccalauréat. -attestation de formation (avec mention du nombre d'heures) -copie du (des) contrat(s) de professionnalisation -copie du (des) diplôme(s) classé(s) niveau IV (ou du relevé de notes de l'examen niveau IV). -attestation de formation (avec mention du nombre d'heures) -copie du (des) contrat(s) de professionnalisation
Candidats expérience professionnelle 3 ans	certificat(s) de travail des trois années dans un emploi ou un domaine professionnel correspondant à un niveau de technicien et aux finalités du diplôme

La confirmation d'inscription doit être vérifiée, **datée et signée (recto & verso)**. Toute modification doit figurer en rouge.